

Image not found or type unknown



autorité parentale non respectée

Par **charli**, le **09/03/2009** à **19:27**

je suis séparé devant un tribunal (sans avoir été marié) depuis 98 mais mon ex compagne ne me transmet jamais les informations concernant la scolarité de mon fils (ex: prof absents, organisation de voyages, décisions de stages, etc...) si bien que je viens d'apprendre que mon fils de 15 ans doit partir à l'étranger pour un stage de langue. Je souhaite exiger que mon avis de parent soit pris en compte , que faire ?